



ACADÉMIE DE VERSAILLES

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
du Val-d'Oise

DIVISION

Affaire suivie par :
Ouardia Sedrati
Conseillère – projet culturels

☎ : 01.79.81.21.59
Ouardia.sedrati@ac-versailles.fr

Diffusion :

Pour attribution : A Pour Information : I

	Rectorat	INSPE
	DSDEN	Universités et IUT
	78	Gds. Etabs. Sup
	91	CANOPE
	92	CIEP
	95	CIO
	Circonscriptions	CNED
	78	CREPS
	91	CROUS
	92	DDCS
	95	78
	Lycées	91
	78	92
	91	95
	92	DRONISEP
	95	INS HEA
	Collèges	INJEP
	78	SIEC
	91	Unités pénitentiaires
	92	UNSS
A	95	Associations de parents d'élèves académiques
	Écoles	
	78	78
	91	91
	92	92
	95	95
	Écoles privées	
	Collèges privés	
	Lycées privés	
	MELH	
	LYCEE MILITAIRE	
	EREA	
	ERPD	

Nature du document :

- Nouveau
 Modifié

Le présent document comporte :

Circulaire p.
Annexe p.
Total p.

Cergy, le 24 juin 2024

L'inspecteur d'académie - directeur académique des services de l'Éducation nationale du Val-d'Oise

à

Mesdames et messieurs les enseignants
S/C de mesdames et messieurs les principaux de collège

Objet : Campagne d'inscription au dispositif « Collège au Cinéma » dans le département du Val-d'Oise 2024/2025

Référence(s) :

POINTS CLES :

Le dispositif départemental « Collège au Cinéma en Val d'Oise », piloté par la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale du Val-d'Oise et le Conseil départemental du Val-d'Oise, avec l'association Écrans VO, CANOPE 95, le Rectorat de Versailles (DAAC et DAFPA) et avec le soutien de la DRAC (Direction régionale des Affaires culturelles de l'Île-de-France), est reconduit pour l'année scolaire 2024 / 2025.

NOUVEAUTES :

Thématique : Déterminées et déterminés

CALENDRIER :

Du 7 juin 2024 et le 13 septembre 2024 sur ADAGE par le chef d'établissement.

Le dispositif national « Collège au cinéma »

« Collège au cinéma » est une opération nationale qui a pour vocation de faire découvrir aux collégiens des films français ou étrangers, classiques ou contemporains, sur le grand écran d'une salle de cinéma. Il succède à « école et cinéma » et précède « Lycéens et apprentis au cinéma », dans la continuité du parcours d'éducation artistique et culturelle de l'élève (circulaire n° 2013-073 du 3-5-2013).

L'objectif est de permettre l'acquisition des bases d'une culture cinématographique et le développement du sens critique grâce au travail pédagogique d'accompagnement conduit par les enseignants et les partenaires culturels. Au niveau national, les différents

partenaires de cette opération sont le ministère de l'Éducation nationale, le ministère de la Culture et de la Communication, le Centre national du cinéma et de l'image animée, la Fédération nationale des cinémas français et les collectivités territoriales.

1) « Collège au cinéma » dans le Val d'Oise

Dans le Val-d'Oise, la mise en œuvre du dispositif est confiée à la direction de la culture (DC) du département du Val-d'Oise, à l'association Écrans VO et à la DSDEN du Val-d'Oise, avec CANOPE 95 et le Rectorat de Versailles (DAAC avec l'appui de l'EAFC).

a) La programmation

- Un thème : *Déterminées et déterminés*
- La programmation tient compte de la répartition des cycles, à savoir : Cycle 3: CM1, CM2, 6^{ème} et 5^{ème}. Cycle 4 : 4^{ème} et 3^{ème}.

Classes	1er Trimestre	2ème Trimestre	3ème Trimestre
6ème/5ème	Film commun C3/ C4		
4ème/3ème	Film commun C3/ C4		

b) L'inscription au dispositif

Les établissements demandent leur inscription à *Collège au cinéma* en ligne, en se connectant à l'application ADAGE, application dédiée à l'éducation artistique et culturelle (EAC).

Le chef d'établissement désigne un enseignant coordonnateur, qui sera un interlocuteur direct de la salle de cinéma partenaire et du groupe de pilotage.

Le nombre de classes sera au minimum de 2 classes (d'un même cycle) par établissement. Ce nombre pourra être augmenté si l'inscription s'associe à un projet cinéma ou un projet lié au projet d'établissement. Une demande argumentée (lettre d'intention pédagogique) sera jointe à l'inscription en ligne sur ADAGE avant le 5 octobre 2023.

Cette lettre d'intention pédagogique (qui n'excèdera pas une page) donnera les orientations et les volontés pédagogiques de l'équipe enseignante (partenariat avec la salle de cinéma, participation justifiée de tout un cycle ou niveau de classe, participation au festival « Image par Image », projet de pratiques cinématographiques notamment dans le cadre d'un Projet ACTE, ciné-club, etc...).

c) Le calendrier

Les inscriptions se font sur l'application ADAGE et doivent être réalisées entre le 7 juin 2024 et le 13 septembre 2024 sur ADAGE par le chef d'établissement.

Engagements

En s'inscrivant à *Collège au cinéma en Val d'Oise*, chaque enseignant s'engage à :

- Lire et respecter la Charte *Collège au cinéma 95* ;
- Emmener ses élèves voir l'ensemble des films du programme en salle ;
- Conduire dans sa classe une action pédagogique autour des films ;
- Suivre la formation obligatoire proposée ;
- Renseigner le bilan pédagogique sur ADAGE.

d) La formation

Rappel : il n'est pas nécessaire de procéder à l'inscription des enseignants à la formation obligatoire. L'inscription sur l'application ADAGE vaut inscription automatique aux projections-conférences et à la journée de bilan (clôture).

La formation des enseignants constitue une condition indispensable à la réussite du dispositif. Ce temps de travail privilégié permet aux enseignants de développer leurs compétences, de préparer la réception des films par les élèves et d'en élaborer l'exploitation pédagogique.

La formation comprend deux dispositifs :

- Un dispositif obligatoire
- Un dispositif d'approfondissement

« Collège au cinéma 95 », projections-conférences (durée 15 heures)

Seront convoqués les enseignants -responsables inscrits d'au moins une classe. Avant la projection avec les élèves, les enseignants voient ainsi les 3 films de la programmation en salle et bénéficient des éclairages proposés par les spécialistes du cinéma que sont l'enseignant-formateur et/ou un intervenant cinéma (critique, réalisateur...), ce qui est indispensable à l'accompagnement pédagogique de l'élève.

- Film commun 6e/5e/4e/3e : Présentation et projection le vendredi 4 octobre 2024 de 13h à 17h au cinéma UTOPIA de Saint Ouen l'Aumône.
- 6ème/5ème : Présentation et projections des deux films 6/5 le vendredi 4 octobre 2023 de 9h à 17h au, présentation par Claudine Le Pallec-Marand.
- 4ème/3ème : Présentation des deux films 4/3 le vendredi 11 octobre 2024 de 13h30 à 16h30 au cinéma Utopia de Saint-Ouen l'Aumône, présentation par Martin Drouot.

Un dispositif d'approfondissement

Les enseignants peuvent s'inscrire à l'une des formations suivantes :

- Ateliers d'analyse 6e/5e et ateliers d'analyse 4e/3e : groupe de 20 stagiaires centrée sur un des films de la programmation en lien avec la thématique annuelle.
- « Collège au cinéma-Des questions de cinéma » : session de 2 jours (à la Cinémathèque française, en appui sur la programmation académique, animée par des universitaires et des professionnels du cinéma.

2) Les outils pédagogiques mis à la disposition des enseignants

a) Les documents édités par le CNC

- Un livret pédagogique à destination des enseignants pour chaque film, qui sera remis lors des projections-conférences. Livret téléchargeable sur le site du CNC (<https://www.cnc.fr/cinema/education-a-l-image/college-au-cinema/catalogue-college-au-cinema>).
- Une fiche de présentation de chaque film à destination des élèves.
- Des documents pédagogiques, en format pdf, pour chaque film sont mis en ligne sur le site de CANOPE 95 à disposition des enseignants ainsi que sur le padlet ci-dessous.

https://fr.padlet.com/Pole_Education_Artistique_Culturelle_DSDEN95/CINEMA_EN_95

Vous pourrez aussi trouver sur ce padlet :

- La programmation 2024-2025 et les bandes annonces des films.
- La présentation du dispositif « Collège au cinéma » 2023-2024 sous forme de calendrier
- Les partenaires.
- Des productions de classes...

Vous pouvez également retrouver l'ensemble des informations des actions Ecrans VO: *Image par Image, Jouer au cinéma, Toutes les jeunesses du monde...*, sur le site de l'association de mise en réseau des 25 cinémas du Val d'Oise <https://ecransvo.org>

b) Des sites à consulter :

- Le site Transmettre le cinéma (<http://www.transmettrelecinema.com>)
- Le site Nanouk (<https://www.passeursdimages.fr/nanouk>)

- Le site de CANOPE 95 (podcasts de conférences de la journée projection-conférence...) <http://www.reseau-canope.fr/atelier-val-d-oise/cinema/>

Une bonne coordination du dispositif au sein de chaque établissement est essentielle. Pour cela nous vous renvoyons à la charte départementale qui insiste sur la nécessité d'anticiper les autorisations de sortie, le choix des accompagnateurs, les problèmes liés aux calendriers des établissements et des salles, les questions de transport...

3) Contacts

Pour contacter les coordonnateurs et opérateurs départementaux :

Yves BOUVERET, Écrans VO, coordonnateur Cinéma
Courriel : ecrans.vo@valdoise.fr

Trang LE SONG, Écrans VO, chargée de communication et de médiation
5 avenue de la Palette - bâtiment J-Lemercier - 95000 Cergy
Tél : 01 34 25 37 14 -
Courriel : ecransvo.communication@gmail.com

Ouardia SEDRATI, coordonnatrice Éducation nationale
Chargée de mission EAC
Direction des services départementaux de l'éducation nationale – immeuble le Président – 16 rue des Gémeaux,
95800 Cergy
Courriel : ouardia.sedrati@ac-versailles.fr

Véronique Georges-Bonin, DAAC conseillère pour le cinéma et l'audiovisuel et le Patrimoine
Délégation académique à l'action culturelle
3, bd de Lesseps – 78017 Versailles cedex
Tél. : 01 30 83 45 64 – Courriel :

Nathalie Larue-Gilbert, chargée de mission EAC, service des Publics
Direction de la Culture, Conseil départemental du Val d'Oise
2 avenue du parc - bâtiment F - 95032 Cergy-Pontoise Cedex
Courriel : nathalie.larue-gilbert@valdoise.fr

CANOPE 95
Maison départementale de l'éducation
23 avenue de Chennevières - 95310 Saint-Ouen-l'Aumône

Je vous remercie par avance de votre investissement au service de la réussite et du rayonnement de ce dispositif, pour le plus grand bénéfice des élèves.

Olivier WAMBECKE

